

13 juillet 2026

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham tenue au 25 rue de l'Église, Notre-Dame-de-Ham, le lundi 13 juillet 2026 à 19h30, à laquelle sont présents Mme Anne-Marie Dufour, M. Steve Roy, Mme Marlyne Gobeil, M. Éric Pariseau, M. Stéphane Panosky, Mme Cathy Bishop formant quorum sous la présidence de Mme Sonia Roberge.

Mme Geneviève Boutin, directrice générale, greffière-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Mme Sonia Roberge prononce un mot de bienvenue suite à son élection. Mme Sonia Roberge constate le quorum et ouvre la séance.

Il est proposé par M. Steve Roy appuyé par Mme Cathy Bishop d'adopter l'ordre du jour en ajoutant le point 32.b au varia. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire 1^{er} juin et 11 juin 2026
4. Adoption des comptes à payer
5. Adoption des comptes relatifs à la délégation de pouvoir de la direction générale
6. Dépôt confirmation paiement déduction à la source
7. Période de questions sur les comptes
8. Rapport des élus
9. Dépôt état financier Régie incendie
10. Avis de motion et présentation du règlement 468 modifiant le règlement 463
11. Dépôt des intérêts pécuniers des élus
12. Dépôt de la liste des dépenses électorales des candidats, élection partielle
13. Résolution changement signataires, Caisse Desjardins
14. Résolution représentant substitut à la MRC d'Arthabaska
15. Résolution élu responsable de la bibliothèque
16. Résolution représentant Pêche Nicolet
17. Résolution modification des responsables des missions, mesure d'urgence
18. Résolution service d'inspection régionale
19. Résolution colloque de zone, ADMQ
20. Résolution paniers de bienvenue
21. Résolution octroi mandat de consultation tempo/serre au CCU
22. Résolution ajout Cyber-risque et réseau internet, FQM Assurance
23. Dépôt des certificats de formation, Mme Sonia Roberge
24. Résolution formations éthique et rôle des élus
25. Résolution retrait de la demande de financement au PRACIM
26. Résolution avenant ponceau et rang St-Philippe
27. Résolution achat faucheuse
28. Résolution réparation tables à pique-nique
29. Résolution dépôt Fondation TD : jardin et aménagement paysager
30. Résolution - Dénonciation de la modification au Règlement sur la langue de l'Administration (RLA) - Abolition de l'exemption de 5 000 \$
31. Résolution PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) VOLET REDRESSEMENT-SÉCURISATION
32. Varia
 - a. Gaudreau : information sur le compost
 - b. Résolution nomination Comité récréatif
33. Correspondance diverse
 - a. Table des aînés
34. Période de questions
Clôture et levée de la séance

Les personnes élues ayant reçu une copie du procès-verbal des séances du 1^{er} et du 11 juin 2026 et confirmant en avoir pris connaissance, on en dispense la lecture. L’adoption des procès-verbaux des séances du 1^{er} et du 11 juin 2026 est proposée par M. Éric Pariseau, appuyée par M. Stéphane Panosky. Adopté à l’unanimité des conseillers présents.

ADOPTION ET PAIEMENT DES COMPTES

Le montant du compte en banque s’élève au 30 juin 2026 à 234 371.17\$.

L’adoption des comptes est proposée par M. Éric Pariseau, appuyée par M.

Steve Roy. Adopté à l’unanimité des conseillers présents.

Liste des comptes à payer				
#	Fournisseurs	Description	Remb/Subv	Montant
1	Alain René, 1537,91\$	collecte de données eau		80,48 \$
		surveillance réseau internet mai		648,17 \$
		surveillance réseau internet juin		648,17 \$
		relocalisation radiodiffuseur		161,09 \$
2	Postes Canada, 123,18\$	journal		41,06 \$
		pub spectacle	Remb Fabrique	41,06 \$
		mémo dates collectes		41,06 \$
3	Buropro, 258,63\$	papeterie	en partie élection	111,62 \$
		papier 8 1/2 x 14, trombones		13,21 \$
		papier 8 1/2 x 14, trombones		133,80 \$
4	Coop Notre-Dame-de-Ham	essence, collation réunions (mars-mai)		113,44 \$
5	Centre RP	plaque acier réparation aile		62,63 \$
6	Hydro-Québec	éclairage rue		157,82 \$
7	MRC Arthabaska, 5 924,98\$	dépliant gestion des matières résiduelles	Comité dével/sub	248,31 \$
		boues fosse septique	remb citoyen	257,23 \$
		Écocentre		88,66 \$
		crédit écocentre mars 2026		-9,80 \$
		traitement matières résiduelles		3 029,67 \$
		collecte matières résiduelles		2 310,91 \$
8	Charest	pistolet		10,50 \$
9	Société protectrice des animaux	services SPAA 2026, 2e versement		819,88 \$
10	Signal Services inc	service technique et transport: radar		256,39 \$
11	Somovrac, 28 137,94\$	abat-poussière		10 913,43 \$
		abat-poussière		9 600,70 \$
		abat-poussière		7 623,81 \$
12	Télébec	téléphone usine d'eau		114,94 \$
13	Santinel	formation obligatoire CNESST Hélène Gallant Roberge		162,11 \$
14	FQM Assurances	crédit modification assurance		(1 097,63 \$)
15	Christiane Leblanc	6 linges vaisselle, panier bienvenu		60,00 \$
16	Denise Verville	2 couvertures, panier bienvenu		60,00 \$
17	Techni-Consultant	Rang St-Philippe		1 126,76 \$
18	Poste Canada	journal juillet		41,24 \$
19	Eurofins, 375,57\$	analyse		314,46 \$
		analyse		61,11 \$
20	Entreprise S. Picard	connecteur et tige de mise à la terre		111,46 \$

21	Sogetel, 775,21\$	internet	remb citoyen	715,29 \$
		téléphone centre communautaire		29,96 \$
		téléphone garage		29,96 \$
22	Canton de Ham-Nord	formation élus		887,00 \$
23	Coop Notre-Dame-de-Ham	essence		129,60 \$
24	Centre du camion Gauthier	vérification annuelle et réparation		2 454,22 \$
25	Gravure Bois-Francis	plaques de nom		45,97 \$
26	Les constructions JM Perfection	remplacement porte intérieure local	remb assurance	2 117,84 \$
27	Ham-Nord	redevance avril - mai 2026		502,32 \$
28	Pluritec	PGA-Eau: réunion démarrage	TECQ	1 281,96 \$
29	EXP	PAVL: St-Philippe, dépôt demande	PAVL	6 122,42 \$
30				
			Total:	52 674,29 \$

DÉPÔT DES COMPTES RELATIFS À LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La liste des comptes relatifs à la délégation de pouvoir de la direction générale est déposée.

L’adoption des comptes est proposée par M. Stéphane Panosky, appuyée par Mme Cathy Bishop. Adopté à l’unanimité des conseillers présents.

#	Fournisseurs	Description	Remb / Subv	Montant
1	CNH Capital Canada	versement crédit-bail tracteur		2 666,90 \$
2	Sogetel, 805,87\$	centre communautaire		29,96 \$
		internet	remb citoyens	745,95 \$
		garage		29,96 \$
3	Charest	filtre		70,15 \$
4	Eurofins, 362,17\$	analyse		303,53 \$
		analyse		58,64 \$
5	Karine Villeneuve	ménage avril-mai		395,58 \$
6	Copernic	adhésion 2026		100,00 \$
7	GLS	frais de colis		178,64 \$
8	Dollarama	enveloppe élections		7,48 \$
9	MCI Protection incendie	vérification annuelle extincteurs		284,47 \$
10	Sonic	diesel		735,01 \$
11	SEAO	frais publication addenda appel d'offres		9,55 \$
12	Amazon	intercalaires, carnets, recharge de papier format A5		85,66 \$
13	Citoyen	remboursement taxes payées en double		815,46 \$
14	Canac	luminaire, bouchon		44,81 \$
15	Entandem	licence 2026: musique sur un lieu public		283,57 \$
16	Canadian Tire	fleurs à la pergola		49,84 \$
17	Costco	moût de pomme, panier bienvenu		24,75 \$
18	Cartouche à rabais	encres, tambour (pièces)		742,69 \$
19	Agence revenu du Canada	déduction à la source		2 121,56 \$
20	Revenu Québec	déduction à la source		5 641,57 \$
21	Employés, élus et élection	Élection: 5272,15\$		25 480,93 \$
			Total:	40 906,66 \$

DÉPÔT DE LA CONFIRMATION DES PAIEMENTS DES DÉDUCTIONS À LA SOURCE

Mme Geneviève Boutin dépose la preuve de paiement des déductions à la source du 30 juin 2026 et payé le 1^{er} juillet 2026.

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES COMPTES

Aucune question

RAPPORT DES ÉLUS

M. Éric Pariseau fait un résumé des états financiers de la Régie incendie.

Mme Marlyne Gobeil mentionne qu'une consultation publique aura lieu à l'automne concernant le développement résidentiel.

DÉPÔT ÉTAT FINANCIER RÉGIE INCENDIE

Mme Geneviève Boutin dépose les états financiers de la Régie incendie des 3 Monts.

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 468 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 463

Avis de motion et présentation du projet de règlement donné par Anne-Marie Dufour que lors d'une prochaine séance du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham, sera présenté pour adoption le règlement 468 modifiant le règlement 463 sur le traitement, la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les élus municipaux pour l'année 2026. Séance tenante, en vertu des dispositions de l'article 445 du *Code municipal* (RLRQ, c. C-27.1), il dépose un projet de ce règlement, dont copie a été remise aux membres du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham.

Également, une copie de ce projet de règlement est annexée au présent avis de motion pour en faire partie intégrante.

DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIERIS DES ÉLUS

Mme Geneviève Boutin dépose les déclarations des intérêts pécuniers des nouvelles élues.

DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES ÉLECTORALES DES CANDIDATS, ÉLECTION PARTIELLE

Mme Geneviève Boutin dépose la liste des dépenses électorales des candidats de l'élection partielle du 21 juin 2026.

2026-07-13-01 RÉSOLUTION CHANGEMENT DE SIGNATAIRES, CAISSE DESJARDINS

Il est proposé par M. Éric Pariseau et appuyé par Mme Cathy Bishop d'ajouter Mme Sonia Roberge, mairesse, comme signataire au compte à la Caisse Desjardins. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2026-07-13-02 RÉSOLUTION REPRÉSENTANT SUBSTITUT À LA MRC D’ARTHABASKA

Il est proposé par M. Steve Roy et appuyé par M. Éric Pariseau de nommer Mme Marlyne Gobeil comme représentante substitut au conseil des maires de la MRC d’Arthabaska. Adopté à l’unanimité des conseillers présents.

2026-07-13-03 RÉSOLUTION ÉLUE RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Il est proposé par Mme Anne-Marie Dufour et appuyé par Mme Marlyne Gobeil de nommer Mme Sonia Roberge comme élue responsable de la bibliothèque. Adopté à l’unanimité des conseillers présents.

2026-07-13-04 RÉSOLUTION ÉLU RESPONSABLE DE PÊCHE NICOLET

Il est proposé par M. Steve Roy et appuyé par M. Éric Pariseau de nommer M. Stéphane Panosky comme élu responsable de Pêche Nicolet. Adopté à l’unanimité des conseillers présents.

2026-07-13-05 RÉSOLUTION MODIFICATION DES RESPONSABLES DES MISSIONS, MESURE D’URGENCE

Il est proposé par Mme Anne-Marie Dufour et appuyé par Mme Marlyne Gobeil de nommer les personnes suivantes comme responsables de mission dans le plan des mesures d’urgence :

Responsable du plan de sécurité civile	Toni Marcotte
Coordonnateur de site	Incendie / SQ
Coordonnateur municipal de sécurité civile	Geneviève Boutin
Responsable de mission administration	Camille O'Byrne
Responsable de mission communication	Hélène Gallant-Roberge
Responsable de mission service aux sinistrés	Cathy Bishop
Responsable de mission sécurité des personnes	Sûreté du Québec
Responsable de mission sécurité incendie	Service incendie
Responsable de mission service technique	Marlyne Gobeil
Responsable de mission transport	Mario St-Cyr

Adopté à l’unanimité des conseillers présents.

2026-07-13-06 RÉSOLUTION SERVICE D’INSPECTION RÉGIONALE

Entente de service d’inspection avec la Municipalité régionale de comté d’Arthabaska et désignation de personnes et fonctionnaires responsables

CONSIDÉRANT l’entente de service d’inspection avec la Municipalité régionale de comté d’Arthabaska relativement à l’application des règlements d’urbanisme de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham ;

CONSIDÉRANT les modalités applicables à ce service d’inspection;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Steve Roy et appuyé par M. Éric Pariseau, il est résolu :

QUE la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham désigne les personnes suivantes, à titre de personnes désignées au sens de l’article 35 de la Loi sur les compétences municipales et de fonctionnaires responsables pour l’application et l’émission des

permis prévus par la réglementation d’urbanisme, incluant les permis de puits et d’installation septique :

Madame Amélia Lacroix

Monsieur Philippe Habel

Madame Maryem Mansour

Madame Véronique Auger

Madame Valérie Gagné

M. Samuel Jodoin

QUE la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham s’engage à souscrire et maintenir en vigueur une assurance responsabilité civile, incluant celle relative à l’erreur ou l’omission, pour la fourniture de ce service par les personnes ci-haut désignées. Adopté à l’unanimité des conseillers présents.

2026-07-13-07 RÉOLUTION COLLOQUE DE ZONE, ADMQ

Il est proposé par Mme Marlyne Gobeil et appuyé par Mme Anne-Marie Dufour d’autoriser la participation de Mme Geneviève Boutin au colloque de zone pour un montant de 143.72\$. Adopté à l’unanimité des conseillers présent.

2026-07-13-08 RÉOLUTION PANIERS DE BIENVENUE

Il est proposé, M. Steve Roy, et appuyé par M. Éric Pariseau de faire 6 paniers de bienvenue aux résidents permanents et 2 paniers pour souligner les naissances. Adopté à l’unanimité des conseillers présents.

2026-07-13-09 RÉOLUTION OCTROIE MANDAT DE CONSULTATION TEMPO/SERRE AU CCU

Il est proposé par M. Steve Roy et appuyé par M. Stéphane Panosky de mandater le CCU sur l’analyse de la réglementation concernant les abris d’auto temporaire et les serre. Adopté à l’unanimité des conseillers présents.

2026-07-13-10 RÉOLUTION AJOUT CYBER-RISQUE ET RÉSEAU INTERNET

Il est proposé par Mme Marlyne Gobeil et appuyé par Mme Anne-Marie Dufour de faire l’ajout de la garantie Cyber-risque option A et d’assurer nos infrastructures de télécommunication. Adopté à l’unanimité des conseillers présents.

DÉPÔT DES CERTIFICATS DE FORMATION, MME SONIA ROBERGE

Mme Geneviève Boutin dépose les certificats de formation obligatoire de Mme Sonia Roberge.

2026-07-13-11 RÉOLUTION FORMATIONS ÉTHIQUE ET RÔLE DES ÉLUS

Il est proposé par M. Éric Pariseau et appuyé par M. Steve Roy de payer les coûts de formations obligatoires à Mme Anne-Marie Dufour. Adopté à l’unanimité des conseillers présents.

2026-07-13-12 RÉOLUTION RETRAIT DE LA DEMANDE DE FINANCEMENT PRACIM

Considérant les contraintes liées à l’obtention du financement;
Considérant que la municipalité a décidé de choisir d’autres sources de financement pour effectuer sur les travaux du bâtiment;

Il est proposé par Mme Marlyne Gobeil et appuyé par M. Éric Pariseau de retirer notre demande de financement dans le cadre du PRACIM. Adopté à l’unanimité des conseillers présents.

2026-07-13-13 RÉOLUTION AVENANT RANG ST-PHILIPPE

Il est proposé par Mme Marlyne Gobeil et appuyé par Mme Anne-Marie Dufour d’accepter les 3 avenants de la firme EXP pour le dépôt de la demande de financement au PAVL :

ACS-1 Reconstruction ponceau 2^e rang Nord : 4 424.00\$

ACS-2 rév. 1 ajout 240 m limite de Chesterville – 1^{er} rang centre : 5 897.40\$

ACS-3 Ponceau transversal : 4 954.40\$

2026-07-13-14 RÉOLUTION ACHAT FAUCHEUSE

Il est proposé par Mme Marlyne Gobeil et appuyé par M. Éric Pariseau de faire l’achat d’une faucheuse au coût de 7 999\$ + tx auprès de Machinerie D.B., Adopté à l’unanimité des conseillers présents.

2026-07-13-15 RÉOLUTION RÉPARATION TABLE À PIQUE-NIQUE

Il est proposé par Mme Cathy Bishop et appuyé par M. Éric Pariseau d’effectuer la réparation des tables à pique-nique et de permettre la construction de 2 nouvelles tables. Les travaux seront effectués par Gilles Leblanc. Adopté à l’unanimité des conseillers présents.

2026-07-13-16 RÉOLUTION DÉPÔT FONDATION TD

Il est proposé par Mme Anne-Marie Dufour et appuyé par Mme Marlyne Gobeil de nommer Mme Geneviève Boutin comme personne responsable d’une demande de financement à la Fondation TD. Adopté à l’unanimité des conseillers présents.

2026-07-13-17 RÉOLUTION DÉNONCIATION DE LA MODIFICATION AU RÈGLEMENT SUR LA LANGUE FRANÇAISE

CONSIDÉRANT QUE les municipalités du Québec constituent des gouvernements de proximité appelés à offrir des services efficaces, rapides et adaptés aux réalités locales;

CONSIDÉRANT QUE l’article 17 du Règlement sur la langue de l’Administration prévoyait, jusqu’au 1er juin 2026, une exemption pour les contrats à exécution instantanée d’une valeur maximale de 5 000 \$, permettant une certaine souplesse administrative;

CONSIDÉRANT QUE l’abolition de cette exemption oblige désormais les municipalités à appliquer systématiquement des exigences linguistiques accrues, même pour des contrats de faible valeur et à exécution immédiate;

CONSIDÉRANT QUE cette modification entraîne un alourdissement administratif significatif, disproportionné par rapport aux enjeux liés à ces contrats;

CONSIDÉRANT QUE cette nouvelle obligation risque d’entraîner des délais dans l’acquisition de biens et services essentiels au bon fonctionnement municipal;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités pourraient devoir mobiliser davantage de ressources humaines, voire engager du personnel supplémentaire, afin d’assurer la conformité à ces exigences;

CONSIDÉRANT QUE l’application et la gestion de la politique linguistique relèvent prioritairement du gouvernement du Québec, et non des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE cette mesure réduit la capacité des municipalités d’agir efficacement comme gouvernements de proximité;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham ne dispose pas actuellement des ressources administratives suffisantes pour assurer l’application intégrale de cette exigence sans compromettre ses autres obligations;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Steve Roy, appuyé par M. Éric Pariseau

Il est résolu,

QUE le conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham dénonce l’abolition de l’exemption prévue à l’article 17 du Règlement sur la langue de l’Administration pour les contrats de 5 000 \$ et moins;

QUE le conseil municipal demande au gouvernement du Québec de rétablir cette exemption ou de mettre en place des mesures d’allègement administratif adaptées aux réalités municipales;

QUE le conseil municipal demande au gouvernement du Québec de reconnaître les contraintes opérationnelles des municipalités et d’éviter de leur transférer des responsabilités administratives supplémentaires en matière d’application linguistique;

QUE la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham informe le gouvernement du Québec qu’en l’absence d’ajustements ou de mesures d’accompagnement concrètes, elle ne sera pas en mesure d’appliquer pleinement cette obligation sans compromettre l’efficacité de ses opérations courantes;

QUE copie de la présente résolution soit transmise à :

la ministre responsable de la Langue française;

la ministre des Affaires municipales;

la Fédération québécoise des municipalités (FQM);

l’Union des municipalités du Québec (UMQ);

Adopté à l’unanimité des conseillers présents.

2026-07-13-18 PROGRAMME D’AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) VOLET REDRESSEMENT-SÉCURISATION

Dépôt d’une demande d’aide financière au volet Redressement-Sécurisation du Programme d’aide à la voirie locale du ministère des Transports et de la Mobilité durable pour les travaux de Réfection du rang Saint-Philippe

ATTENDU QUE le Programme d’aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l’amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité ;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d’application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d’aide financière soumise dans le cadre de ce programme, et s’engagent à les respecter ;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d’aide financière concernent des routes sous l’autorité municipale et des travaux admissibles à l’aide financière ;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d’annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE le bénéficiaire d’une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d’annonce et qu’il a pris connaissance des restrictions d’accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s’appliquent;

ATTENDU QUE choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- L'estimation détaillée du coût des travaux;
- L'offre de services détaillant les coûts (gré à gré);
- Le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres);

ATTENDU QUE le chargé ou la chargée de projet de la Municipalité, Mme Geneviève Boutin, directrice générale et greffière-trésorière, représente cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

POUR CES MOTIFS, à la proposition de m. Éric Pariseau, appuyée par M. Stéphane Panosky, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Mme Geneviève Boutin, directrice générale et greffière-trésorière est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

VARIA

GAUDREAU COMPOST

Mme Geneviève Boutin mentionne que nous avons reçu l'analyse du compost.

2026-07-13-19 RÉOLUTION

Il est proposé par M. Stéphane Panosky et appuyé par M. Steve Roy de nommer Mme Anne-Marie Dufour comme élue responsable du loisir. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

CORRESPONDANCE

2026-07-13-20 RÉOLUTION TABLE DES AÎNÉS

Il est proposé par Mme Anne-Marie Dufour et appuyé par Mme Cathy Bishop d'octroyer 50\$ à la Table de concertation pour les personnes âgées de la MRC d'Arthabaska. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Clôture et levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. Steve Roy de lever la séance du conseil municipal du 13 juillet 2026 à 20h05. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

La mairesse, par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

Par la présente, la greffière-trésorière certifie qu'il y a les fonds budgétaires et crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

Sonia Roberge
Mairesse

Geneviève Boutin
Directrice générale
greffière-trésorière

